Caractéristiques Techniques

Support
Largeur : 190 mm
Hauteur Maximale : 14 mm
Tour de tête : Fixation par serrage sans élastique
Matière ABS
Fabrication : Pièce Injectée
Couleur : Jaune ou Noir
Poids : 19.5 g
T°C maxi d'utilisation : +80 °C

Visière Transparente
Longueur à plat : 300 mm +-1
Hauteur à plat : 210 mm +-1
Épaisseur : 350 microns
Forme : angles arrondis
Matière : APET Contact alimentaire
Couleur : Transparent
Poids : 32 g
T°C d'utilisation : - 40 °C / +70 °C

Procédure d'évaluation UE de type visière de protection des yeux selon la fiche d'interprétation des règles EUROGIP « REPI N° R8.01 »
Champ d'application : COVID-19
Symbole 3 : Test aux projections des gouttelettes et liquides

Ensemble Support + Visière
Longueur : 200 mm
Largeur : 190 mm
Hauteur : 210 mm
Tour de tête : Taille unique
Poids Total : 51.5 g

Instruction de stockage
L'ensemble doit être stocké au sec et à l'abri de la chaleur, du gel, de la lumière.

Entretien :
Nettoyage de l'ensemble à l'eau chaude savonneuse, maximum 60° C pour la visière transparente et 80° C pour le support de visière. Un produit de lavage bactéricide, fongicide ou virucide du marché peut être utilisé. Le support de visière peut être nettoyé avec des lingettes contenant de l'Éthanol.
Une microfibre peut être utilisée pour la visière transparente, néanmoins des micro rayures peuvent apparaître pouvant rendre la visière inconfortable à l'utilisation. Dans ce cas il conviendra de remplacer celle-ci à usure constatée.

P.S.P - 10 rue Jean-François Romieu 31600 MURET France ☎ 05 61 91 82 31
S.A.R.L. au capital de 5 000 € - APE 2229A – Siren 451 310 353 - RCS Toulouse – TVA FR27451310353
www.psp-injection-plastique.com - *contact@psp-injection-plastique.com*

Mode d'Emploi

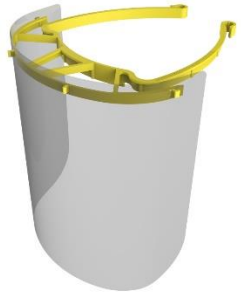

Préambule / Utilisation

Cette visière est fabriquée uniquement pour la protection COVID-19. Cette visière n'est pas une visière à usage général et ne doit pas être utilisée à des fins autres que la protection contre COVID-19. Elle protège les porteurs des grosses gouttelettes émises immédiatement après une toux par une personne à proximité et face à l'écran, mais ne protège pas des particules restant en suspension. Cette visière vient en complément des protections des voies respiratoires adéquates. L'exigence de protection contre les produits nocifs est couverte par l'essai de projection telle que défini au § 7.2.4 de l'EN 166 :2001.

En milieu de soins, les écrans faciaux ne doivent pas être utilisés seuls, mais en complément d'une protection respiratoire. Ces écrans protègent tout le visage et ont l'avantage de pouvoir être retirés en minimisant le risque de toucher le visage.
Dans les autres secteurs, les écrans faciaux ne peuvent être utilisés qu'en complément des mesures collectives, organisationnelles et d'hygiène mises en œuvre permettant d'assurer la santé et la sécurité des salariés ; les entreprises devront évaluer si la mise à disposition de ces écrans est adaptée aux risques résiduels encourus aux postes de travail. Il convient alors d'en nettoyer les deux faces régulièrement et d'éviter de porter les mains au niveau du visage sous la visière.
(source INRS Masques de protection respiratoire et risques biologiques)

ⓘ Avertissement

Cet ensemble n'est pas un dispositif médical au sens du règlement (UE) 2017/745. Il doit être utilisé en plus des protections habituelles, notamment du masque chirurgical ou autre masque barrière habilité afin de compléter la protection aux projections de type gouttelettes.

P.S.P - 10 rue Jean-François Romieu 31600 MURET France ☎ 05 61 91 82 31
S.A.R.L. au capital de 5 000 € - APE 2229A – Siren 451 310 353 - RCS Toulouse – TVA FR27451310353
www.psp-injection-plastique.com - *contact@psp-injection-plastique.com*

La visière de protection PSP est livrée en kit à monter soi-même, comprenant :

- 1 support de visière en ABS, jaune ou noir
- 1 visière transparente en APET, pré percée, bords arrondis.

Aucun instrument n'est nécessaire au montage/démontage du kit.

Contrôle avant utilisation :
Assurez-vous que chaque pièce est complète et ne présente pas de défaut (pas d'angle saillant, visière pliée ou déchirée).

Instructions de montage du kit support de visière + visière :
Afin d'éviter toute contamination pendant le montage, il est impératif avant toute manipulation d'appliquer les gestes barrières conseillés par les autorités : lavage des mains, port de gants ou désinfection des mains, port d'un masque norme AFNOR.
Procédez ensuite au nettoyage des parties comme indiqué au paragraphe **Entretien.**
Puis assemblez le kit

Placez la visière transparente face au support de visière, les trous de la visière transparente au niveau des crochets situés à droite et à gauche du support de visière.

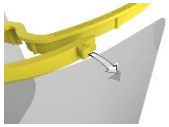

Insérez les crochets du support de visière dans les trous de la visière transparente.

Votre visière de protection est prête !

Positionnement de la visière de protection :
Placez le support de visière sur votre tête, la visière transparente doit se trouver devant votre visage.

Ajuster son positionnement sur votre front de façon à couvrir équitablement l'ensemble de votre visage (yeux, nez, bouche).
Suivant les conditions d'utilisation, il est possible de rajouter un lien ou un élastique (non fournis) au bout des branches à l'arrière du support de visière pour garantir un meilleur maintien.

Entretien :
Nettoyage de l'ensemble à l'eau chaude savonneuse, maximum 60° C pour la visière transparente et 80° C pour le support de visière. Un produit de lavage bactéricide, fongicide ou virucide du marché peut être utilisé. Le support de visière peut être nettoyé avec des lingettes contenant de l'Éthanol.
Une microfibre peut être utilisée pour la visière transparente, néanmoins des micro rayures peuvent apparaître pouvant rendre la visière inconfortable à l'utilisation. Dans ce cas il conviendra de remplacer celle-ci à usure constatée.

P.S.P - 10 rue Jean-François Romieu 31600 MURET France ☎ 05 61 91 82 31
S.A.R.L. au capital de 5 000 € - APE 2229A – Siren 451 310 353 - RCS Toulouse – TVA FR27451310353
www.psp-injection-plastique.com - ***contact@psp-injection-plastique.com***

Remplacement de la visière transparente :
Afin d'éviter toute contamination pendant l'opération, il est impératif avant toute manipulation d'appliquer les gestes barrières conseillés par les autorités : lavage des mains, port de gants ou désinfection des mains, port d'un masque norme AFNOR.
Procédez ensuite au nettoyage des parties comme indiqué au paragraphe **Entretien.**
Puis procédez au remplacement.

La visière transparente peut s'abîmer suivant les conditions d'utilisation (rayures, perte de transparence, traces de coups, etc.). Il vous est possible de la remplacer très simplement :

- Maintenez le support de visière d'une main et, avec l'autre main, tirez légèrement sur la visière transparente au niveau des crochets situés à droite et à gauche du support de visière pour décrocher la visière transparente usagée de son support de visière.
- Jeter cette visière usagée dans un contenant prévu à cet effet
- Replacer une nouvelle visière transparente en suivant les **Instructions de montage du kit support de visière + visière.**

Stockage de votre visière de protection :
Lorsque vous n'utilisez pas votre visière de protection, rangez celle-ci en appui sur les bouts de branches et le bas de la visière afin d'éviter tout frottement de la visière transparente avec les surfaces.
Conservez votre visière de protection dans un endroit sec, à l'abri de la poussière, de la chaleur, du gel et de la lumière.
Avant toute réutilisation, il est impératif d'appliquer les gestes barrières conseillés par les autorités : lavage des mains, port de gants ou désinfection des mains, port d'un masque norme AFNOR. Procédez ensuite au nettoyage des parties comme indiqué au paragraphe **Entretien.**

Attention :

- ⇨ **Nous vous rappelons que cette visière de protection est un accessoire de protection contre les projections de type gouttelettes au niveau du visage (yeux, nez, bouche).**
- ⇨ **La destination de la visière de protection doit être exclusivement réservée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Elle ne doit pas être utilisée pour toute autre application.**
- ⇨ **Dans le cadre de la lutte contre les contagions, elle ne doit <u>ni remplacer</u> <u>ni dispenser</u> le port d'un masque de protection de type chirurgical ou équivalent.**
- ⇨ **Cette visière de protection est personnelle et ne <u>doit être ni prêtée ni échangée entre les personnes</u>, même après désinfection.**
- ⇨ Matériau inflammable : tenir éloigné d'une flamme ou source de chaleur.

Ne pas conduire avec la visière de protection.

P.S.P - 10 rue Jean-François Romieu 31600 MURET France ☎ 05 61 91 82 31
S.A.R.L. au capital de 5 000 € - APE 2229A – Siren 451 310 353 - RCS Toulouse – TVA FR27451310353
www.psp-injection-plastique.com - ***contact@psp-injection-plastique.com***